

CLASSIC RACE



14 et 15 Mai 2011

PILOTE: (1 seul pilote inscrit sauf side-car qui doit préciser le nom et adresse du passager)

NOM +Prénom :

NOM+Prénom passager side-car :

Adresse :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Code Postal :

Ville :

TEL:

TEL:

e-mail :

e-mail :

MOTO 1:

MOTO 2:

MOTO 3:

Marque :

Marque :

Marque :

Cylindrée :

Cylindrée :

Cylindrée :

Année :

Année :

Année :

Joindre à l'inscription une **PHOTO** des véhicules engagés.

SONOMETRE IMPERATIF 95 DB

MANCHES: rayer la mention inutile (1 seule manche possible par inscription)

Manche 1 : lents

Manche 2 : moyens

Manche 3 : moyen rapides

Manche 4 : rapides

Manche 5 : Side-cars

Tarifs Inscription:

Pilote Solo.....180 € ; Pilotes Side..... 185 €

Assurance/Garantie facultative décès/invalidité par personne et pour la manifestation:

raye la ou les mention(s) inutile(s) voir conditions au verso.

- Option 1 : 20 € TTC par personne
- Option 2 : 27 € TTC par personne
- Option 3 : 40 € TTC par personne

Veuillez envoyer votre chèque libellé à l'ordre du **Team Lavergnac:**

TOTAL :.....€

Les chèques seront encaissés dès réception.

Je soussigné(é)ne souhaite pas souscrire de garanties complémentaires en prévoyance.

Accord Règlement «CLASSIC RACE»: Mention « lu et approuvé » obligatoire :.....

Date : Signature Pilote:.....Coéquipier :.....

Photocopie de votre permis de conduire/BSR/licence et une autorisation écrite du représentant légal pour les mineurs.

Enveloppe affranchie et libellée à votre adresse pour la confirmation d'inscription.

Photo du ou des véhicules engagés

A retourner avant le 15 Février 2011 à:

TEAM-LAVERGNAC

Max COLLONGE

6 Rue du belon

63350 LUZILLAT

Info Contact : 06 64 42 50 26 - Email : collongemax@orange.fr

Conditions Garanties Facultatives Décès, invalidité et Incapacité temporaire

Choix 1 :

- Capital Décès et Invalidité Permanente et totale de 15000 €
- Invalidité partielle > 5 %
- Incapacité temporaire : indemnité maximale : 15 €/j
- Franchise : 30 jours
- Prestation maximum : 365 jours

Coût TTC/Personne : 20 €

Choix 2 :

- Capital Décès et Invalidité Permanente et totale de 20000 €
- Invalidité partielle > 5 %
- Incapacité temporaire : indemnité maximale : 20 €/j
- Franchise : 30 jours
- Prestation maximum : 365 jours

Coût TTC/Personne : 27 €

Choix 3 :

- Capital Décès et Invalidité Permanente et totale de 30000 €
- Invalidité partielle > 5 %
- Incapacité temporaire : indemnité maximale : 30 €/j
- Franchise : 30 jours
- Prestation maximum : 365 jours

Coût TTC/Personne : 40 €

Afin de répondre aux obligations d'assurance de notre Association, je vous remercie de m'indiquer si vous êtes intéressé(e) par une garantie complémentaire en INVALIDITE et DECES pour les capitaux mentionnés ci-contre.

Agence Franck PATOIZEAU
10, Bd Loche et Matras
BP 35 86200 LOUDUN Cedex
05.49.98.13.99.
agence.patoizeauloudun@axa.fr

